# LE MERLE BLEU (Monticola solitarius) EN LOZERE

### par D. BRUGIERE et BONNET J.

Comme pour beaucoup d'autres espèces méridionales, l'étendue de la répartition du Merle bleu *(Monticola solitarius)* semble avoir été plus importante autrefois que de nos jours et avoir subi un retrait en direction du sud.

Ainsi, au XIXº siècle en Suisse l'espèce aurait été présente dans le nord des Grisons et le Valais occidental, par places au pied nord des Alpes, voire dans le Jura Vaudois et Neuchâtelois (SCHIFFERLI et al., 1980). En 1833, LECOQ (in OLIVIER, 1898) la signale dans le Puy-de-Dôme et plus précisément dans la vallée de la Durolle. Récemment BOUDOUINT (in LEBRETON, 1977) la cite dans les gorges de la Loire en Haute-Loire. Toutes ces localités sont maintenant désertées.

L'atlas des oiseaux nicheurs de France (YEATMAN, 1976) ne signale le Merle bleu dans le Massif Central que sur sa bordure sud et sud-est, '' remontant '' à l'intérieur uniquement dans les gorges de la Vis où l'espèce est en effet bien représentée. Il faut d'ailleurs remarquer que le biome méditerranéen s'étend encore dans cette vallée orientée N.O-S.E. Plus à l'est le Merle bleu est présent dans les gorges de l'Ardèche (LEBRETON, 1977) et dans la vallée du Rhône jusqu'à la latitude de Châteaubourg (LEBRETON, 1980) (limite septentrionale actuelle en France). Mais il est encore intéressant de remarquer que dans ces deux cas l'espèce se trouve dans l'aire de distribution continue du Chêne vert (*Quercus ilex*) (LEBRETON, 1980).

En somme, le Merle bleu ne semblait plus pénétrer à l'intérieur du Massif Central, excepté par ses vallées les plus chaudes et en contact direct avec le domaine méditerranéen (gorges de la Vis notamment).

Le 30 mars 1976, au cours d'une tournée ornithologique dans les Causses, l'un d'entre nous (D.B.) notait avec D. Roche deux Merles bleus dans les gorges de la Dourbie (zone calcaire) entre Revens (Gard) et Nant (Aveyron) (BRUGIERE et ROCHE, 1977). Cette observation précoce et sans suite ne permettait cependant pas de conclure à une nidification, mais elle permettait cependant de le supposer, le Merle bleu étant réputé sédentaire, bien qu'en Suisse il soit signalé migrateur (SCHIFFERLI et al., loc. cit.). Il s'agissait donc apparemment d'une nouveauté pour la région ; apparemment en effet, car déjà en 1975 B. BRUN avait signalé à l'un d'entre nous (D.B.) avoir vu un Merle bleu dans les gorges du Tarn.

Puis le 24 avril 1976 un oiseau était vu à proximité du château de Roquedols (Meyrueis) par J.L. PINNA (comm. pers.).

La preuve de la nidification de cette espèce dans la région des grands Causses allait être apportée le 25 juin 1976, date à laquelle l'un d'entre nous (J.B.) observait un Merle bleu mâle nourrissant deux jeunes hors du nid, dans une petite falaise des gorges du Tarn à Castelbouc (Ste-Enimie).

De 1977 à 1982, de nombreuses observations allaient être faites essentiellement dans les gorges de la Jonte et celles du Tarn. En voici le détail :

#### Dans les gorges de la Jonte :

27 avril et 8 mai 1977 : 1 au dessus de Meyrueis, côté Causse Méjean (J.B.). Revu le 6 juin 1978 par J.L. PINNA (comm. pers.).

20 avril 1981 : 1 mâle chante longuement à la tombée de la nuit à Sourguettes (Hures-la-Parade) côté Causse Majean. Revu au même endroit le 7 juillet de la même année (D.B.).

27 avril 1981 : 1 dans le même secteur (J.B.).

21 mai 1981 : 1 mâle au Truel (St-Pierre-des-Tripiers) côté Causse Méjean, revu le 27 mai alors qu'il chante au vol. Le 16 juin un oiseau, peut-être une femelle, est présent sur le site (J.B.).

24 mai 1981 : 1 dans la région des Vases de Chine et de Sèvres (St-Pierre-des-Tripiers) côté Causse Méjean (J.B.).

10 avril 1982 : toujours au Truel, un mâle (C. BAGUOLINI comm. pers.) revu le 13 avril au même endroit (J.B.).

19 avril 1982 : 1 chanteur à Sourguettes (Hures-la-Parade) et 1 chanteur en amont du Rozier, tous les deux, côté Causse Méjan (D.B.).

8 mai 1982 : 1 au Maynial (St-Pierre-des-Tripiers) côté Causse Méjean (J.B.).

15 mai 1982 : 1 à Frepestel (Meyrueis) toujours côté Causse Méjean (J.B.).

9 juillet 1982 : 1 couple nourrissant dans un éboulis au pied d'une falaise vers les Douzes (Huresla-Parade) côté Causse Méjean. Un gros jeune aperçu sous les rochers (D.B. et J. DUVAL).

#### Dans les gorges du Tarn :

30 mars 1977, 1 oiseau en amont des Vignes (J.B.).

20 avril 1979 : 1 en aval des Vignes, côté Causse Sauveterre (J.B.).

19 avril 1980 : 1 mâle en amont des Vignes vers le Pas de Souci (Saint-Georges-de-Levejac) (J.B.).

12 septembre 1980 : 1 mâle à La Malène (COCHET in C.O.A., 1982).

8 décembre 1980 : 1 chanteur à Ste-Enimie (CHOMET in C.O.A., 1982).

21 avril et 7 juillet 1981 : 1 mâle à La Malène, côté Causse Sauveterre (D.B.).

2 mai 1981 : 1 en aval des Vignes, côté Causse Sauveterre (J.B.).

7 juillet 1981 : 1 femelle ou juvénile près de l'Angle (La Malène) (D.B.).

21 juillet 1981 : 1 mâle près de Prades (Ste-Enimie) (D.B.).

19 avril 1982 : 1 chanteur à Deglazines (Nostuéjouls) (Aveyron). 1 couple dont le mâle chante à l'Angle (La Malène). Le 22 avril le couple est revu, le mâle chante et se bat avec un autre mâle. Toujours le 19 avril : 1 mâle au Pas de Souci (St-Georges-de-Lévéjac) et 1 individu en amont des Vignes (D.B.).

22 avril 1982 : 1 femelle en amont de la Malène ; 1 mâle en amont de la Fontaine (St-Chély-du-Tarn) ; 1 mâle en amont du Cirque de Pougnadoires (St-Chély-du-Tarn) revu le 9 juillet ; 1 mâle à l'entrée amont du village de Ste-Enimie et 1 mâle en aval de Prades (Ste-Enimie) (D.B.).

#### Dans les gorges de la Dourbie :

19 avril 1982: 1 couple à St-Pierre (Revens) (Gard) (D.B.).

# Dans les gorges de l'Urugne :

11 juillet 1982 : 1 mâle au Sabot de Malepeyre (La Canourgue) (D.B. et J.Duval).

Toutes ces observations indiquent clairement que le Merle bleu n'est pas rare dans la région des grands Causses. Une recherche un peu plus précise en 1982 a en effet permis de le retrouver dans pratiquement tous les sites favorables prospectés dans les gorges de la Jonte et du Tarn. Or, vue l'étendue des milieux du même type on peut admettre que l'espèce y est même comune.

Plus au nord l'espèce a été recherchée, mais en vain jusqu'à maintenant, dans les gorges du Lot et les nombreuses petites falaises calcaires appelées "truc" et situées entre Marvejols et Mende où par contre le Merle de Roche (*Monticola saxatilis*) trouve ici un habitat proche de celui qu'il occupe sur les Causses. Le site le plus nordique que nous connaissons actuellement se trouve au Sabot de Malepeyre à La Canourgue où il sera nécessaire de prouver la nidification de l'espèce; mais il est fort probable que quelques autres stations un peu plus septentrionales existent. En fait ne pas voir le Merle bleu lors d'une visite aussi longue soit-elle dans un site, ne permet pas de conclure à son absence. Nous en avons en effet eu plusieurs fois la preuve.

L'utilisation du magnétophone avec repasse du chant s'est avérée souvent fructueuse. Mais si la plupart des mâles réagissent soit en chantant, s'approchant parfois jusqu'à 3 ou 4 mètres du manipulateur, soit en se plaçant en évidence en haut d'un rocher pour chercher l'intrus, ce n'est pas une règle absolue, car certains oiseaux restent totalement indifférents à ce subterfuge.

## CONCLUSION

Les observations réalisées de 1976 à 1982 dans la région des grands Causses apportent la preuve de la présence du Merle bleu dans les gorges de la Dourbie, de la Jonte et du Tarn, et même plus au nord jusqu'à la latitude de La Canourgue. On remarquera qu'elles ont toutes été faites en zone calcaire en dessous de 900 m d'altitude et que, contrairement aux cas des vallées du Rhône et de l'Ardèche, on est loin de se trouver dans le domaine continu du Chêne vert ; c'est en effet ici l'aire du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et ce, malgré la présence localisée, de quelques Chênes verts dans ces gorges.

#### **Bibliographie**

- BRUGIERE D. et ROCHE D., 1977 : En bref, en bref..., C.O.A. Le Grand Duc : 11 : 67.
- C.O.A., 1982 : Annales du Centre Ornithologique Auvergne. Période du 15/7/80 au 14/7/81. **Le Grand Duc,** 20 : 26-58.
- COCHET G, JOUBERT B., 1982 : Le Grand Duc : 21 : 49-50.
- LEBRETON J.D., 1980 : Les espèces d'oiseaux méridionales le long de la Côte-du-Rhône Ardéchoise. **Le Bièvre,** 2 (1) : 63-97.
- LEBRETON Ph., 1977 (rédacteur) : Les oiseaux nicheurs rhônalpins. C.R.D.P. Lyon, 353 p.
- OLIVIER E, 1898 : Catalogue des oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme d'après un manuscrit de BOUILLET et LECOQ, 1833), **Revue Scientifique du Bourbonnais,** nov. 1897, 19 p.

- SCHIFFERLI A, GEROUDET P. et WINKLER R., 1980 : Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse. **Station ornithologique de Sempach,** 462 p.
- YEATMAN L., 1976 : Atlas des oiseaux nicheurs de France, Ministère de la Qualité de la Vie, 282 p.

manuscrit reçu le 29 octobre 1982

BONNET Jean Parc National des Cévennes 48400 FLORAC BRUGIERE Dominique 39, rue Sidi-Brahim 03200 VICHY

**Le Grand Duc,** 22 : 28-29 (170)

# NIDIFICATION DU BUSARD DES ROSEAUX (Circus aeruginosus) DANS L'ALLIER EN 1980

par D. BRUGIERE et E. FALTA

Soupçonnée par F. SPITZ dans le début des années 1970 (PIC, com. pers.), la reproduction du Busard des roseaux (Circus aeruginosus) dans l'Allier n'avait jamais été prouvée. Depuis, mis à part l'observation d'un couple aux bords de l'Allier avec passage de proie le 10.06.79 (BLANCHON et CHAUCHOT, in C.O.A., 1980) dans un milieu convenant apparemment peu à la nidification, aucun indice même de probabilité de nidification n'avait été apporté. Pourtant l'espèce, régulière aux deux passages, niche aux portes de notre département : dans la Loire, le Cher, la Creuse et la Saône-et-Loire (YEATMAN, 1976), ainsi qu'irrégulièrement dans la Nièvre (CLAVIER, 1977). De plus la présence printanière et estivale d'oiseaux immatures non appariés est également fréquente sur nos étangs. Elle est d'ailleurs la cause des nombreux indices possibles avancés sur l'Atlas des Oiseaux nicheurs de France (YEATMAN, loc. cit.). En 1980, la reproduction de cette espèce allait enfin être prouvée dans notre département.

C'est dans la queue d'un étang abritant une importante colonie de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) de Sologne bourbonnaise qu'allaient être faites les observations suivantes : Le 2 avril, un couple est observé pour la première fois, puis revu le 25 avril (E.F.). Le lendemain, la femelle est vue pourchassant un Busard des roseaux immature qui survole l'étang (D.B.). Puis après ce court intermède, elle rejoint l'étang et se pose dans la cariçaie. A l'approche de l'observateur, elle s'envole à la dernière minute d'une plate-forme constituée de végétaux entassés. Il s'agissait vraisemblablement d'une ébauche d'aire ou de la plate-forme sur laquelle le mâle apporterait, selon GEROUDET (1965), les proies à la femelle. De plus, le comportement de défense de territoire intraspécifique laissait présager une reproduction.

Entre le 17 mai et le 1<sup>er</sup> juin, le mâle est observé lors de quatre visites. Par contre, la femelle n'est vue que le 22 mai (E.F.). Elle ira d'ailleurs se poser dans la cariçaie en fond d'étang, d'où elle ne repartira pas. Le 1<sup>er</sup> juin, le mâle ira également s'y poser (D.B.)

Le 11 juin, la femelle est en chasse sur l'étang. Par la suite le mâle apparaît. Un instant après; elle porte une proie et se pose au même endroit que le 22 mai (E.F.).

Le 5 juillet, la femelle alarme beaucoup en volant au dessus de l'observateur (D.B.) qui s'approche de la queue de l'étang ; puis elle se perche sur un arbre d'où elle peut le surveiller.

Le 10 juillet, désirant prouver sans ambiguïté la reproduction de ces oiseaux, l'un d'entre nous (D.B.) se cache dans un groupe de saules qui poussent au bord de l'étang. A 11 h 40, le mâle apporte une proie et la passe au vol à la femelle qui se rend immédiatement dans la queue de l'étang où elle se pose. Une demi-heure plus tard, le mâle apporte de nouveau une proie que la femelle attrapera de la même façon et ira vraisemblablement manger en dehors de l'étang puisqu'elle disparaît du secteur. A 15 heures, le mâle est de nouveau présent avec une proie, et en l'absence de la femelle, il va lui-même la porter au nid suspecté d'où il s'envole aussitôt. Pendant tout le temps de ces observations, la femelle ne quitte que trois fois l'étang, et toujours pour un court laps de temps. En général elle surveille le site, soit en '' chassant '' sur l'étang (où la colonie de mouettes est maintenant complètement désertée par